48e ANNÉE. — N° 16.672

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

SAMEDI 23 FÉVRIER 1918
SAINT MILON
SOLEIL : lever 6 h. 53; couch. 5 h. 40
LUNE : pleine le 25; D. Q. le 5

LES MANŒUVRES DÉFAITISTES

LE COMPLOT BOCHE EN FRANCE

Les Arrestations de Saint-Etienne

Paris, 22 février. — Nous avons signalé hier les graves découvertes faites récemment dans la région de Saint-Etienne au sujet des menées allemandes en France et indiqué qu'elles avaient déjà donné lieu à plusieurs arrestations. Ces découvertes éclairent d'un jour particulier certaines manifestations ouvrières à demi-cachées de la région du centre-est.

Le fil conducteur a été fourni à la Sûreté générale par une arrestation assez banale. Un individu fouillé au moment où il franchissait la frontière pour venir en France, à Saint-Etienne, fut trouvé porteur de ce cryptogrammes qu'on achève seulement de déchiffrer. Ils étaient destinés à des gens de la région stéphanoise, dont quelques-uns n'étaient que des intermédiaires. C'est ainsi qu'on aboutit à un Espagnol nommé Vigliano, demeurant rue du Treuil, à Saint-Etienne; un Suisse nommé Kœller, et enfin un Allemand du nom de Humber, établi marchand de vin rue Saint-Ferdinand, à Saint-Etienne; à un Français, Fiatex, dessinateur à la Société d'armements de Saint-Etienne.

L'enquête n'est pas terminée. Toutefois, il y a tout lieu de croire que les agissements d'Humber et des siens n'ont pas été étrangers à l'effervescence dont ces derniers temps, a témoigné une partie de la population ouvrière de la région, effervescence qui donna lieu à quelques incidents, mais que sut fort habilement calmer M. François, préfet de la Loire.

Cette grave affaire suit maintenant son cours. Toute indication nouvelle serait, à l'heure présente, dangereuse, car elle permettrait à l'ennemi de suivre les développements d'une instruction qui provoquera sans doute de singulières surprises. Le gouvernement est en éveil; il a agi, il agira encore.

Affiches boches

Les tracts « défaitistes » étaient distribués dans les usines; des affiches séditieuses étaient même apposées aux murs. Tout ce qu'on peut dire pour désagréger la conscience nationale et dissoudre le patriotisme est écrit en phrases lourdes dans ces affiches.

L'une de ces affiches, qui est de grand format avec une bande tricolore au coin supérieur gauche et au coin inférieur droit, est intitulée : « Français ! » En voici les passages les plus typiques :

« Sur cent Français, quatre-vingt-dix sont partisans acharnés de la conclusion immédiate de la paix. C'est ce qui résulte d'une enquête clandestine menée par les comités secrets institués en France en faveur de la paix...

» Faible par le nombre, le groupe de bandits, d'assassins, de sans-vergogne, qui pousse à la continuation de la guerre afin d'échafauder des fortunes colossales, est fort par son organisation et ses ressources. Le Parlement français discrédité ne représente plus que lui-même, ne marche plus à l'unisson de ce peuple dont il est censé représenter la volonté et l'opinion.

» Si le kaiser avait demain un geste généreux et nous faisait cadeau de ces deux provinces aussi françaises qu'allemandes et aussi allemandes que françaises, nos dirigeants ne mettraient pas pour cela fin à la guerre. Ils formuleraient de nouvelles exigences; ils demanderaient la lune afin que la paix soit impossible.

» Laissons nos tyrans se délecter dans la pourriture du vice. Agissons nous-mêmes en faveur de la France. Parmi ceux qui ont rédigé ce Manifeste figurent (sic) de bons Français dont les noms ne vous sont pas inconnus et qui déchireront le voile du mystère derrière lequel ils se cachent par prudence quand luira à l'horizon l'heure de l'immanente justice. Ces bons Français (sic) sont décidés (sic) à tout pour mener à bonne fin la tâche ingrate qu'ils ont assumée en de (sic) moments aussi difficiles. Ils comptent sur toi peuple de France pour que leurs efforts soient couronnés de succès. Seconde-les dans cette propagande en faveur de la France.

. . . . . .

» A ceux qui persistent à vous demander sous des prétextes mensongers le sang de vos enfants, de vos fils et de vos époux, répondez : « Non. » Et que ce « non » vengeur et ferme soit l'expression de la volonté populaire, souveraine, trop longtemps brimée, le signal vengeur que rien ne saurait étouffer de cette justice véritable qui tôt ou tard doit atteindre et frapper sans pitié les responsables du sang inutilement répandu.

» Français, tenez-vous prêts pour le jour ou (sic) l'on vous criera pour le salut de la France et de l'humanité :

» AUX BARRICADES ! »

Un autre placard est ainsi conçu :

« Français !

» Assez de sang !

» Pas une famille en France où il n'y ait une tristesse ou un deuil. Nos pères, nos frères, nos époux, tous nos enfants sont envoyés à la mort, et cette boucherie dure déjà depuis près de trois ans. Elle durera dix, quinze, même vingt ans si nous n'y mettons pas nous-mêmes le holà.

» Cette guerre ne finira pas si nous ne nous dressons pas devant les trafiquants d'engins de mort et ces gouvernants INTERESSES qui veulent la continuation du meurtre des nôtres et ramasser de l'or dans le sang français.

» IL FAUT QUE CETTE GUERRE CESSE !

» Et nous seuls nous pouvons faire cesser le massacre des nôtres. Nous seuls pouvons mettre fin de suite à notre long martyr (sic) en acceptant la PAIX offerte depuis deux ans par l'Allemagne qui a toujours dit et dit encore qu'elle rendra la France avec ses anciennes frontières intactes et TELLE QU'ELLE ETAIT AVANT LA GUERRE.

» Puisqu'il ne dépend que de nous seuls de faire cesser cette guerre,

» Crions :

» PLUS DE SANG !

» Et exigeons la PAIX ! »

Non seulement le style indique à coup sûr que ce n'est pas un Français qui a rédigé ces textes, mais parmi les germanismes trop flagrants, nous citerons : « A la vue de leurs disputes et incapacité » ; « Le signal vengeur que rien ne saurait étouffer de cette justice véritable qui... » Mais, en outre, la typographie n'est pas française; les cédilles des c ont été faites par des artifices de typographie : un tiret ou une virgule; de nombreux o et a sont surmontés d'un accent aigu; très fréquemment, l'apostrophe est remplacée par une virgule renversée. Lorsqu'un mot se termine par on, l'o a toujours un accent aigu, etc., etc.

Découverte à Paris

Il y a deux mois, un commerçant français établi aux alentours des halles centrales, à Paris, se présentait à la préfecture de police et déclarait que dans un colis d'oignons d'Espagne, qui venait de lui être livré, il avait trouvé une assez grande quantité d'affiches et de tracts imprimés sur papier pelure. Ces affiches et ces tracts étaient de véritables appels à l'insurrection et à la révolte. Une enquête, immédiatement ouverte, permit d'établir d'abord que les affiches et les tracts avaient été imprimés en Allemagne. Les investigations se poursuivant, on acquit la certitude que là ne s'arrêtaient pas les dangereuses menées de nos adversaires, et qu'à cette propagande par écrit s'en joignait une autre, conduite sous le manteau, plus particulièrement dans les grands centres ouvriers. Les ramifications s'en étendaient jusque dans nos usines d'armement.

COMMUNIQUÉS :: OFFICIELS ::

FRONT FRANÇAIS

Du 21 Février (23 heures)

Rien à signaler en dehors d'une assez vive activité d'artillerie de part et d'autre sur l'ensemble du front, notamment dans les régions de Pinon, Vauxaillon, Malmaison, Pontavert, Guyencourt et la Butte du Mesnil.

Du 22 Février (14 heures)

Luttes d'artillerie assez violentes sur l'ensemble du front, principalement dans les REGIONS DE LA FORÊT DE PINON, CHEVREUX, CALIFORNIE, BUTTE DU MESNIL, HARTMANNSWILLERKOPF ET LA DOLLER.

Aucune action d'infanterie.

FRONT BRITANNIQUE

Du 21 Février (soir)

Nous avons repoussé ce matin un détachement ennemi qui attaquait un de nos postes au SUD D'ARMENTIERES.

En d'autres points du front, nos patrouilles ont ramené de nombreux prisonniers.

L'artillerie ennemie s'est montrée active dans la journée vers SAINT-QUENTIN et la ROUTE D'ARRAS-CAMBRAI, au SUD et à l'OUEST DE LENS, au SUD D'ARMENTIERES et à l'EST D'YPRES.

Du 22 Février (après-midi)

Hier, à la tombée de la nuit, l'ennemi a fait un raid important sur deux de nos postes, près de la voie ferrée YPRES-ROULERS. Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Aucun autre événement important à signaler sur le reste du front britannique.

Hier, de bonne heure dans la matinée, l'ennemi a tenté un raid sur les postes occupés par les troupes belges dans le secteur DE MERCKEM. Il a été repoussé par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses.

AVIATION

Londres, 21 février (officiel).

Le 20, par suite du changement de temps, rien d'important à signaler en ce qui concerne l'aviation, en dehors de quelques vols exécutés par nos appareils de réglage d'artillerie.

JÉRICHO pris par les Anglais

Londres, 22 février. — **Jéricho a été prise. La cavalerie britannique se trouve actuellement sur la rive du Jourdain.**

Les Représailles italiennes sur Innsbruck

Bâle, 22 février. — On mande d'Innsbruck de source officieuse que mercredi après-midi quatre avions ennemis, venant du sud, accompagnés d'un grand appareil de combat, ont survolé Inusbruck, où ils ont jeté huit bombes de petit calibre, pesant de 20 à 25 kilos, dont trois bombes incendiaires. Les engins ont fait explosion et ont causé des dégâts matériels dans différents points de la ville, faisant également des victimes. Une femme a été tuée, deux personnes ont été grièvement blessées et plusieurs autres légèrement. Un avion de combat, descendant à 300 mètres, a attaqué deux trains avec une mitrailleuse.

Nota. — Innsbruck, qui est la capitale du Tyrol autrichien, a 50,000 habitants et est à 150 kilomètres environ des lignes italiennes. La région de montagne qui sépare le front d'Innsbruck et que les aviateurs italiens ont dû survoler possède des sommets de 2,000 à 3,600 mètres.

Fonck est actuellement le Second de nos "As"

Paris, 22 février. — Dépassé par le sous-lieutenant Madon, le sous-lieutenant Fonck vient de reprendre la seconde place, derrière Nungesser, sur la liste des « as ». Les 18 et 19 février, il a remporté, en effet, ses 23e et 24e victoires.

L'Ennemi se renforce sur notre Front

Amsterdam, 22 février. — Des troupes et des réserves continuent à arriver en masse sur le front ouest. La présence de troupes turques et autrichiennes serait établie.

LES ANGLAIS étendent leur Front en France

Du front britannique, 21 février. — Nous sommes autorisés à parler avec la discrétion qui s'impose en pareil sujet d'un événement dont le front britannique vient d'être le théâtre.

Adoptant le point de vue du grand quartier général français, nos alliés ont prolongé leurs lignes. Cette extension a eu pour premier effet, en attendant d'autres avantages moins immédiats mais tout aussi fructueux, de rendre disponible un nombre appréciable de divisions françaises que **le haut commandement français pourra employer utilement ailleurs.**

Nous voulons parler de l'extension nouvelle vers le sud du front de nos alliés et de la relève correspondante d'un certain nombre d'unités françaises.

Le général anglais qui a présidé de la manière la plus heureuse aux opérations toujours délicates de la relève a fait devant nous un vif éloge de l'état dans lequel les Français ont laissé le secteur.

Quant aux tommies, ils remercient chaudement leurs camarades français de leur avoir procuré des tranchées et des abris nombreux et confortables.

La relève s'est opérée en deux mois environ, dans l'ordre et le silence qui sont les conditions nécessaires de semblables opérations. L'ennemi, qui ignorait ou non la manœuvre, ne l'a pour ainsi dire pas inquiétée.

Dans le village du Fayet, pris d'assaut par elles, les troupes anglaises avaient déjà soutenu d'héroïques combats en mars 1917; mais plus tard, pour des conditions militaires impérieuses, le front britannique avait été légèrement rétréci vers le nord.

Londres, 22 février. — Un correspondant de guerre télégraphie du quartier général britannique en France :

« Nous avons repris une partie du front français dans le but de permettre aux troupes françaises de se rendre sur un autre théâtre d'opérations. Nous rendons un service considérable aux Français en leur permettant d'économiser leurs effectifs à un moment critique.

» Cela montre aussi jusqu'à l'évidence notre propre force après les grandes batailles de l'année dernière et le départ pour l'Italie de plusieurs de nos divisions; il est remarquable que nous pulssions encore allonger notre front à ce point.

» De quelques-unes de nos positions avancées, le long de ce nouveau front, nous dominons les lignes allemandes. Derrière les postes d'écoute se trouve un formidable système de tranchées qui fait partie de la ligne Hindenburg, allant de Quéant à Laon. »

Les Affaires en cours

Les Marchés de Ch. Humbert en Amérique

Paris, 21 février. — La commission sénatoriale des marchés, réunie ce matin au ministère de la guerre, a approuvé les conclusions du rapport de son président, M. Milliès-Lacroix, sur les marchés conclus aux Etats-Unis au début de la guerre par M. Charles Humbert. Elle a décidé de communiquer ce rapport au gouvernement.

LE RAPPORT DE M. MILLIES-LACROIX

Paris, 22 février. — M. Milliès-Lacroix se refuse à toute indication sur les conclusions de son rapport. Nous rappellerons toutefois que le sénateur des Landes avait déjà, à plusieurs reprises, formulé les plus vives critiques au sujet de certains marchés de fournitures militaires passés par M. Ch. Humbert avec les Etats-Unis, en 1914.

Loustalot et Hanau opéraient conjointement

Paris, 22 février. — Le lieutenant Jousselin, substitut du capitaine Bouchardon, a procédé à un nouvel interrogatoire de M. Loustalot, le député des Landes qui est inculpé, en complicité avec Paul Comby, d'intelligences avec notre ennemi, l'ex-khédive d'Egypte. Il s'agissait d'obtenir les explications de M. Loustalot sur des documents récemment saisis et qui offrent un grand intérêt pour l'instruction en cours. On a, en effet, découvert toute une correspondance échangée entre le député des Landes et le journaliste italien Hanau, inculpé lui aussi d'intelligences avec Abbas-Hilmi, qui l'aurait stipendié pour fomenter chez nous une campagne défaitiste. Et ces lettres sont justement relatives aux pourparlers engagés par les deux correspondants avec Abbas-Hilmi. Jusqu'à présent, l'affaire Loustalot-Comby, d'une part; l'affaire Hanau, d'autre part, se présentaient comme distinctes. Il semblait que ces inculpés eussent poursuivi séparément les manœuvres. La correspondance que la justice possède aujourd'hui paraît établir le contraire. Elle prouve que les diverses personnes qui étaient en relations avec l'ex-khédive étaient aussi en relations mutuelles, et concertaient en France et en Italie leur activité.

L'Affaire Caillaux

L'EXPERTISE DES BIJOUX DE FLORENCE

Paris, 22 février. — Ce matin, M. Caillaux a été amené à onze heures au cabinet du capitaine Bouchardon qui, en sa présence, a ouvert son coffre-fort et en a extrait les scellés contenant les bijoux saisis dans le coffre-fort de Florence. Il a remis les paquets peu volumineux à M. Priolet, commissaire de police qui, suivi de M. Joseph Caillaux, s'est rendu dans son bureau du quai des Orfèvres, a brisé les scellés devant l'ancien président du conseil, puis a remis les bijoux à M. Templier, président de la Chambre syndicale de la bijouterie, qui les a emportés pour en faire l'expertise.

Arrestation d'un Banquier

Paris, 21 février. — Le banquier Louis-Joseph Princeteau, cinquante-huit ans, demeurant 14, rue Taitbout, directeur du journal « les Annales financières », a été mis en état d'arrestation. Princeteau est surtout inculpé d'abus de confiance vis-à-vis de sa clientèle, recrutée particulièrement dans le monde religieux de province. Il a été envoyé au dépôt.

Une Réponse de Talaat-Pacha à MM. Wilson et Lloyd George

Berne, 21 février. — On mande de Vienne que le grand vizir Talaat-Pacha, au cours d'une interview, a fait d'importantes déclarations qui peuvent être considérées comme une réponse de la Turquie au discours du président Wilson et de M. Lloyd George.

« Le discours du président Wilson, a dit Talaat, contient une série de principes plus ou moins généraux et, sur les questions de principe, il est toujours possible, jusqu'à une certaine mesure, de s'entendre. Toutefois, le président Wilson ne doit pas perdre de vue que la Turquie est attachée à certains principes auxquels elle ne permet pas de toucher; ceux de l'intégrité territoriale et de la souveraineté illimitée sont pour elle « noli me tangere ».

» Avec cette importante restriction, nous pouvons considérer que le discours du président Wilson présente des bases acceptables de discussion. Il ne nous est pas défavorable et nous accorde la possibilité de développement ultérieur.

» Il n'en est pas de même pour le discours de M. Lloyd George. Il ne fournit pas matière à discussion, en ne permettant pas de placer sur un même plan la question de l'Egypte et celle de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Arabie.

» Ces territoires, par leur histoire, leur politique et leur culture constituent des parties vitales de l'empire ottoman. La Turquie est, dans cette guerre, dans les mêmes dispositions que son alliée l'Autriche-Hongrie. Ces deux pays ne veulent rien des autres. Tous les deux n'ont aucun désir de conquêtes. Tous les deux défendent leur intégrité. »

UNE CÉRÉMONIE franco-américaine à Paris

L'Anniversaire de Washington

M. Pichon glorifie l'Amérique alliée

Paris, 22 février. — Ce matin, une cérémonie a eu lieu place d'Iéna pour commémorer le Birth-Day, l'une des grandes fêtes nationales américaines célébrant l'anniversaire de la naissance de Washington, le fondateur de la République des Etats-Unis.

Toute la colonie américaine, à la tête de laquelle se trouvaient M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis, et le général Blis, le représentant de la grande république au Comité de guerre interallié, se pressait sur la place en même temps que de nombreuses notabilités françaises et un certain nombre de membres du corps diplomatique.

Les honneurs étaient rendus par un détachement de troupes américaines.

M. Stéphen Pichon prononça à cette occasion un discours très applaudi.

« Ce que nous glorifions au pied de cette statue, dit M. Pichon, ce n'est pas le général en chef des troupes qui ont conquis au dix-huitième siècle l'indépendance de l'Amérique, c'est la personnification d'un peuple sans lequel, aux heures terribles que nous vivons, l'humanité serait sur le point de périr. Nous ne séparons par l'armée franco-américaine de 1775 de l'armée franco-américaine de 1918; les Anglais et les Américains, qui se battaient il y a plus de cent quarante ans les uns contre les autres, des Anglais et des Américains qui combattent maintenant avec nous pour la libération de notre sol; les soldats des deux camps ennemis de Yorktown des soldats de Verdun, de l'Yser et de la Marne; le président Washington du président Wilson. Ce qui fit partir Lafayette aux dernières années de l'avant-dernier siècle et ce qui lui fit emporter alors, comme dit Michelet, le cœur de la France, c'était la justice et le droit, ce qui fait partir aujourd'hui les armées américaines qui viennent se joindre aux nôtres c'est encore la justice et le droit. »

M. Sharp prit ensuite la parole.

REVUE DE LA PRESSE

L'AFFAIRE DE SAINT-ETIENNE ET LE PLAN ALLEMAND EN FRANCE

Paris, 22 février. — L'affaire de Saint-Etienne, dont nous parlons de nouveau aujourd'hui, mais avec une discrétion que l'on comprendra, est d'une gravité exceptionnelle, d'abord en elle-même, ensuite par la révélation qu'elle apporte du vaste plan machiavélique de l'Allemagne.

Voici ce que dit M. Avril dans le *Figaro* :

Les ouvriers savent que dans certains de nos grands centres de production métallurgique, les Allemands entretiennent tout un service d'espionnage qui cherche à exploiter la lassitude et les deuils, à fomenter, sous le prétexte que les peuples sont maîtres de leurs destinées, des grèves redoutables qui ne tendraient à rien moins qu'à arrêter l'essor de nos usines de guerre, qu'à saboter la défense du pays. Tous les moyens sont mis en œuvre par l'ennemi pour arriver à ce résultat. Les ouvriers et ouvrières des usines de guerre sont prévenus.

Des agents allemands s'efforceront de les inviter à la révolte, à la grève !

Dès maintenant, une grande responsabilité morale pèse sur les ouvriers et les Syndicats qui les représentent.

Ils n'ignorent plus d'où viennent les conseils pernicieux, les suggestions mauvaises.

Il ne suffit point que nos combattants de l'arrière se protègent d'eux-mêmes, dit l'*Homme Libre*. Ils doivent avoir l'impression très nette qu'ils sont défendus :

L'affaire de Saint-Etienne doit être vidée à fond et sans retard. Et puisque notre Sûreté générale vient d'être réorganisée, nous attendons d'elle qu'elle nous débarrasse sans retour des contre-attaques de l'intérieur, des offensives dans le dos.

M. Marcel Sembat (l'*Humanité*), assure que la classe ouvrière française saura résister aux manœuvres de l'ennemi. L'ancien ministre socialiste ne peut pas nier la gravité des faits, mais il faut que, même dans cette circonstance où il semblerait que le gouvernement dût être complimenté, M. Marcel Sembat trouve un prétexte à satisfaire la rancune des socialistes contre M. Clémenceau. Et savez-vous le prétexte ? « Trop de tam-tam ! » dit M. Marcel Sembat :

A quoi bon organiser un charivari ? Il semble que ce soit le besoin, le procédé du cabinet Clémenceau. C'est une méthode qu'il applique à tous les cas.

Mais cela, c'est de la politique, et pas de la meilleure.

« CACHONS, ENFANTS DE LA PATRIE !... »

C'est notre hymne national, écrit M. André Lichtenberger dans la *Victoire* :

Un public qui, pour ce qui dépend de lui, s'ingénie à tourner la loi; des fabricants et des commerçants qui la violent; une autorité incapable ou insoucieuse de la faire respecter ou même comprendre (qui de nous sait comment faire profiter l'Etat de ses tickets de pain épargnés ?); ainsi en cette quatrième année de guerre se synthétise l'action privée et publique en faveur de l'économie nationale.

Tout ça, naturellement, finira par se payer. Ça se paiera même très cher. Naturellement, quand viendra l'addition que nous nous serons préparée, nous hurlerons tous, et quelle fricassée de ministères ! Ça ne nous donnera pas de pain.

« RUSSES » SUSPECTS

Le milieu abominable dans lequel travaillait Trotzky se maintient toujours en France et surtout à Paris, écrit M. Maurice Barrès (*Echo de Paris*) :

Il reste toujours au milieu de nous des centaines d'agents allemands qui se disent Russes et qui guettent le moment favorable pour poignarder la France. Que le gouvernement procède au triage nécessaire; qu'il lise le journal défaitiste et germanophile « Otklikh » qu'il pénètre dans ces réunions où se concertent les amis de Landau, de Goldsky, de Garfunkel, de Trotzky et un tas de gens sans professions définies, qui mènent une large vie sans avoir de ressources avouées.

Il est notoire que les « Russes » insoumis aux lois françaises et aux conventions internationales concernant le service militaire se chiffrent par milliers et que c'est justement parmi eux qu'il faut chercher l'origine des effroyables manœuvres qui furent tentées vainement chez nous au lendemain de l'offensive de l'Aisne et qui ont réussi en Russie.

Un Complément à la Loi Mourier

Il faudra plus d'un An de Front pour pouvoir être employé à l'Arrière

Paris, 21 février. — La loi du 10 août 1917 a fait diriger sur le front les militaires de classes jeunes qui depuis le début de la guerre n'y avaient fait qu'un trop court séjour.

L'examen des situations du personnel employé à l'intérieur a amené M. le Président du conseil, ministre de la guerre, à compléter les dispositions de la loi Mourier par les mesures suivantes :

1. Les militaires de l'active (officiers, assimilés, hommes de troupe) non visés par la loi Mourier et aptes, qui n'ont pas un minimum de séjour au front d'une année, seront envoyés aux armées.

2. Les militaires de la réserve et de la territoriale (officiers, assimilés, hommes de troupe) non visés par la loi Mourier et aptes, qui n'ont pas encore de temps de séjour aux armées, y seront envoyés.

Les déclarations de l'indispensabilité seront toutes soumises au président du conseil, ministre de la guerre.

Ces mesures vont être immédiatement appliquées aux administrations centrales des différents départements ministériels, et le personnel renvoyé aux armées ne sera remplacé que dans la proportion des deux tiers, ce personnel étant d'une façon générale trop nombreux.

Un Tour de Force chirurgical

Nice, 22 février. — Le soldat Jean Bès, du 6e chasseurs, originaire de Perpignan, fut blessé à Craonne en avril 1917 de plusieurs éclats d'obus, dont l'un alla se loger en plein cœur, dans le ventricule gauche.

Evacué peu après dans notre ville, à l'hôpital Saint-Roch, il fut soigné par le médecin principal Gauhier qui, jugeant son état très grave, décida le 6 décembre dernier de l'opérer.

Le médecin principal Gauhier, assisté du docteur Jamet, fit cette extraction extraordinaire, qui dura trois quarts d'heure. Après avoir complètement mis à nu le cœur du blessé, il y fit une incision profonde qui lui permit d'atteindre l'éclat d'obus, de la taille d'un gros pois.

L'opération réussit admirablement, et Bès, complètement guéri, ne conserve plus qu'une longue cicatrice sur la poitrine.

Les Repas interdits

Dans l'information relative aux Repas Interdits publiée hier, lire :

« Lundi sera appliquée rigoureusement l'interdiction de servir et de consommer des aliments solides entre 14 heures 30 (et non 11 h. 30) et 18 heures 30. »

APRÈS BREST-LITOVSK

LA DÉBACLE RUSSE

Les Allemands continuent à marcher sur Pétrograd
Une Crise politique semble imminente

Bâle, 22 février. — Un courrier russe qui a passé avant-hier les lignes allemandes, est arrivé hier à Berlin, où il a remis les propositions de paix du gouvernement de Pétrograd. Ce document, qui est identique au radiogramme connu, est signé de Lenine et Trotzky.

Ils veulent dicter la Paix à Pétrograd

La Haye, 22 février. — Les gouvernements des puissances centrales discutent maintenant leur réponse à l'offre de capitulation de Trotzky. Les mesures militaires ne subiront pas d'arrêt et les troupes seront portées plus avant.

Pour expliquer ces mesures comme réponse à Trotzky, on dira qu'elles ont comme objectif « de nouvelles conditions de paix ». On peut considérer comme certain que ces conditions seront dictées à Pétrograd. Le quartier général exprime d'ailleurs l'opinion qu'au cas où les armées allemandes continueraient leur avance vers le nord, le sort de Pétrograd serait décidé avant 15 jours.

Les Allemands débarquent en Esthonie

Pétrograd, 22 février. — On apprend qu'une escadre allemande composée de quarante-cinq navires, se dirige vers Reval, et que des troupes ont été débarquées sur la côte.

Les Allemands tenteront probablement une descente en Finlande pour mettre fin à l'anarchie.

Reval, chef-lieu du gouvernement d'Esthonie, ville de 110,000 habitants, est un port important de la Baltique, à 400 kilomètres de Pétrograd.

Minsk est pris

Pétrograd, 22 février. — Les légions polonaises allemandes ont pris Minsk, qu'elles ont déclaré ville polonaise.

Minsk, chef-lieu de gouvernement, a 120,000 habitants et est à 900 kilomètres au sud de Pétrograd.

Rovno pris

Genève, 21 février. — Le Communiqué autrichien s'exprime ainsi : « Les troupes du groupe d'armée Linsingen continuent à progresser et ont occupé Rovno.

Rovno, 38,000 habitants, gouvernement de Volhynie, sur la ligne de chemin de fer Brest-Litovsk à Odessa et Wilna, à 1,313 kilomètres de Pétrograd.

Les Soldats russes évacuent les îles d'Aland

Stockholm, 22 février. — Malgré l'arrivée de renforts comprenant 200 gardes rouges venus de Finlande, les soldats russes commencent à quitter Aland.

Velléités de Résistance

Pétrograd, 22 février. — Les Russes se concentrent à Vitebsk, espérant arrêter les progrès de l'ennemi.

Le général Bonkhobruyevitch a assumé le commandement suprême. Les Allemands, qui sont à vingt-cinq kilomètres de Vitebsk, distribuent des proclamations annonçant leur intention de s'emparer de Pétrograd.

Vitebsk, chef-lieu de gouvernement, 120,000 habitants, est à six cent vingt kilomètres de Pétrograd.

Contre la Paix

Pétrograd, 20 février. — Les fusiliers de l'Institut Smolny tiennent une réunion de protestation contre la paix. Un nouveau meeting secret des partis gouvernementaux aura lieu ce soir. Les maximalistes, comme les socialistes révolutionnaires de gauche, sont divisés sur la question de la paix. Les autres partis feront probablement une nouvelle tentative pour réunir la Constituante.

L'Allemagne exigera le Paiement de ses Créances

Zurich, 21 février. — Au sujet des réserves formulées par le gouvernement maximaliste, dans son acceptation des conditions de paix, le gouvernement allemand déclare ne pas avoir l'intention d'accepter les propositions de Lenine avant d'avoir la garantie que les nationalités russes désirant leur indépendance l'ont obtenue et avant que la Russie ne s'engage pour le paiement des créances des sujets allemands. L'Allemagne acceptera de représenter les revendications des neutres si un accord à ce sujet peut intervenir avec eux.

L'Allemagne ne se presse pas pour répondre

Bâle, 22 février. — On délibère encore à Berlin sur le texte de la Note allemande en réponse à la capitulation russe qui ne sera sans doute envoyée que dans quelques jours.

La « Gazette de l'Allemagne du Nord » écrit : « Il ne faut pas attendre le commencement de nouvelles négociations avec la Russie avant quelque temps. Von Kühlmann emploiera l'intervalle pour diriger d'abord comme plénipotentiaire de l'Allemagne les négociations avec la Roumanie. »

L'Echange des Prisonniers civils

Bâle, 22 février. — On mande de Berlin : Avant leur départ de Pétrograd, les membres de la commission allemande ont signé avec les représentants russes, sous réserve de l'approbation de leur gouvernement, un accord relatif au rapatriement des civils des deux Etats, conformément au protocole de Copenhague non encore ratifié, concernant les déportés de la Prusse orientale. Le gouvernement allemand a ratifié cet accord; le ratification du gouvernement russe est encore attendue.

Rencontre de Patrouilles autrichiennes et russes

Zurich, 22 février. — Un télégramme reçu de Berlin dit qu'une rencontre sanglante (sic) s'est produite hier sur le territoire ukranien entre un détachement maximaliste et une patrouille austro-hongroise. Cette dernière a été mise en fuite.

La Marche en avant des Blancs

Wasa, 22 février. — L'armée blanche finlandaise de Ert, forte d'environ 50,000 hommes, avance vers le sud le long de la voie ferrée Mikkeli-Kuwola. On s'attend à la prise de l'embranchement de Kuwola.

Une autre force s'avance le long de la ligne Gœensuu-Vibord, son objectif immédiat semblant être la prise de Viborg.

Un troisième contingent se dirige de Kristinestad vers Bjoerneborg, qui est fortement tenue par les gardes rouges.

On assassine les Propriétaires

Vasa, 22 février. — Des voyageurs arrivant d'Helsingfors déclarent que les assassinats de propriétaires ruraux deviennent de plus en plus nombreux. On signale le meurtre de quatre d'entre eux, qui étaient particulièrement connus.

Succès maximalistes entre la Caspienne et la mer Noire

Pétrograd, 22 février (source maximaliste). — Grâce à la parfaite organisation de la classe ouvrière, la garnison d'Astrakan a repoussé fermement l'agression des forces bourgeoises.

L'offensive des troupes des Soviets fut couronnée d'un plein succès. Le pouvoir des Soviets en ville fut raffermi. L'approvisionnement s'organise.

Près d'Iekaterinodar, un combat acharné a eu lieu. Pendant l'attaque, une partie des cosaques a passé dans les rangs des révolutionnaires. Vers le soir, l'ennemi se replia en panique.

Le 14, nous avions attaqué Batajsk, qui fut pris après une vive lutte. A Vielikoknjaschekaya, notre butin fut de sept canons, de 1,000 fusils et d'une quantité de munitions diverses.

100,000 Roubles d'amende pour Injures envers Trotzky

Pétrograd, 1d février (retardée). — Le journal « Outro Rossis », de Moscou, a été condamné par le tribunal révolutionnaire à 100,000 roubles d'amende pour avoir publié une carte de Russie intitulée « la Russie de M. Trotzky », et que le tribunal jugea de nature à inspirer des soupçons sur les intentions de Trotzky à l'égard des empires centraux.

Trotzky démissionnerait

Pétrograd, 20 février. — On sait qu'avant d'envoyer à Berlin son télégramme de capitulation, le conseil des commissaires a ouvert un scrutin sur la question de la paix, et celle-ci a été décidée à la majorité d'une voix. Cette voix est celle de Trotzky qui avait été pour la lutte à outrance et qui passa inopinément dans l'autre camp, décidant ainsi du vote. Hier, le parti (?) s'est réuni et a proclamé indigne cette attitude. Il est probable que Trotzky donnera sa démission.

Les Actions maximalistes baissent

Pétrograd, 21 février. — La crise politique est imminente dans la capitale, où les socialo-révolutionnaires de gauche accentuent leur opposition à l'action des Soviets.

Lenine explique la Capitulation

Pétrograd, 20 février. — Hier soir, au lieu de tenir une séance plénière du comité central, le gouvernement a rassemblé uniquement ses partisans et leur a communiqué sa décision d'accepter les conditions de paix de l'ennemi.

Lenine a déclaré que la Russie était incapable d'offrir de la résistance aux troupes allemandes; que la guerre signifierait la défaite de la Russie et l'écroulement des conquêtes de la Révolution, et que le seul moyen de les garantir était de faire la paix. Il serait ensuite possible de compléter la réorganisation de la Russie sur les principes socialistes.

Lenine a ajouté qu'il était nécessaire que le gouvernement continuât la guerre civile contre Kaledine, ainsi que contre les autres ennemis à l'intérieur. Aussi, il est impossible d'envoyer sur le front les troupes employées à cette besogne.

Un autre argument en faveur de la paix était que l'Allemagne n'a pas encore conclu la paix avec les impérialistes de l'Ouest et d'Amérique, mais que, comme cela arriverait, il était nécessaire de conclure la paix avant que les impérialistes du monde s'unissent pour écraser la Révolution russe.

La Paix avec la Roumanie

CONFÉRENCES PRÉLIMINAIRES

Zurich, 22 février. — Avant de se rendre à Bucarest, les chefs des délégations des empires centraux auront à Vienne d'importantes conférences concernant les conditions à imposer à la Roumanie.

Bâle, 22 février. — On mande de Budapest, qu'interrogé sur les négociations de paix avec la Roumanie, le président du conseil, M. Wekerlé, a déclaré à la Chambre des députés :

« On poursuit avec la Roumanie des négociations au sujet desquelles je puis dire qu'elles se rapportent seulement au nouvel examen et au développement de l'armistice existant actuellement avec la Roumanie, mais qui, je l'espère, conduiront prochainement à des négociations de paix.

» Nous sommes d'avis qu'il faut tirer au clair nos relations avec elle, si possible à l'amiable, sinon par des opérations militaires. »

Le Général Averesco est à Bucarest

Zurich, 22 février. — On mande de Vienne que le général Averesco, président du conseil roumain, est arrivé à Bucarest pour traiter avec les chefs politiques restés dans la capitale de la composition de son cabinet.

Le Traité avec l'Ukraine est adopté

Bâle, 21 février. — La commission plénière du Reichstag a adopté, dans sa séance de l'après-midi, le traité de paix avec l'Ukraine.

Bâle, 21 février. — On mande de Vienne :

« La Chambre autrichienne a discuté hier le traité de paix avec l'Ukraine.

» Le président du Club polonais, M. Gloetz, a protesté contre la cession de Kholm, et a demandé que les questions de frontière entre l'Ukraine et la Pologne fussent résolues directement par elles, sans intervention de tiers.

» M. Baszynski, Polonais socialiste, a affirmé qu'il y aurait désormais une Alsace-Lorraine entre la Pologne et l'Ukraine.

» Les députés ukraniens ont approuvé le traité et ont remercié le gouvernement. »

N'envoyez pas de Pommes de terre à nos Prisonniers

Paris, 22 février. — Les prisonniers de guerre en Allemagne demandent actuellement à leurs familles de leur envoyer un colis supplémentaire de cinq kilos de pommes de terre. L'Agence des prisonniers de guerre, avenue des Champs-Elysées, où nous nous sommes renseignés, nous a priés de mettre les intéressés en garde. En effet, tout semble prouver ici que les prisonniers obéissent aux injonctions de leurs geôliers, auxquels d'ailleurs ils ne peuvent se soustraire. Il apparaît que par ce moyen les Allemands espèrent se procurer soit une denrée dont ils manquent, soit des semences. Si donc les familles tiennent cependant à envoyer des pommes de terre, elles doivent le faire avec discrétion et après les avoir dégermées et pelées. C'est là une précaution indispensable.

Impôt sur le Revenu

Plusieurs de nos lecteurs nous ont posé certaines quest

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

A LA CHAMBRE

La Loi sur les Loyers votée

La Démonétisation des Pièces de Napoléon III adoptée

Paris, 21 février. — On reprend la loi sur les loyers à l'article relatif aux audiences de la commission arbitrale, qui est adopté avec une modification de **M. Cazassus, qui** enlève aux commissions arbitrales la compétence sur le fond du droit, et renvoie les parties devant la juridiction de droit commun.

On aborde l'article 54, relatif à la prorogation des baux et locations verbales : 1° affectés à des locaux à usage industriel, qui seront prorogés d'une durée égale à celle de la guerre jusqu'au décret fixant la cessation des hostilités; 2° afférents à des locaux à usage d'habitation qui seront prorogés d'une durée de deux années.

MM. Lauche et **Levasseur** proposent d'étendre aux locations bourgeoises une prorogation de durée égale à la durée de la guerre.

M. Bender, rapporteur, et **le ministre** combattent ce texte : la guerre ayant eu déjà une durée de plusieurs années, on ne peut proroger aussi longtemps les locations.

M. Nail, garde des sceaux, demande à la Chambre de voter le texte de la commission qui constitue une transaction à l'égard du texte du Sénat.

L'amendement Lauche-Levasseur est repoussé par 345 voix contre 138.

M. Jean Bon propose alors de proroger les locations bourgeoises pour une durée de trois ans. L'amendement est repoussé par 345 voix contre 149.

On adopte un amendement de **M. Cazassus,** prorogeant dans les mêmes conditions au profit des locataires maintenus dans la vie civile par la mobilisation, mais postérieurement mobilisés en vertu d'ordres individuels, les baux et locations verbales contractés entre le 1er août 1914 et la date de leur mobilisation.

L'article 54 est voté.

A l'article 56, qui excepte de ces dispositions les locataires à l'égard desquels le bailleur a fait la preuve qu'ils ont réalisé des bénéfices exceptionnels de guerre, on écarte un amendement de **M. Peyroux** tendant à permettre aux industriels de guerre de bénéficier des délais de prorogation des baux de l'article 54.

L'article 56 est adopté, ainsi que le 57, qui oblige les locataires mobilisés à faire connaître au bailleur leur volonté par acte d'huissier dans les trois mois qui suivront le décret de cessation des hostilités.

Sans discussion sont adoptés les articles 60, 61, qui substituent les femmes des mobilisés à leurs maris pour l'exercice des droits de cette loi; 62, qui interdit le recours aux mandataires payés.

M. Jobert propose d'étendre, en ce qui concerne les indemnités, les dispositions de cette loi aux propriétaires ruraux.

Ce sont des questions toutes différentes, répond le rapporteur **Bender.** Diverses propositions sont à l'étude. Il faut attendre leur discussion.

M. Nail, garde des sceaux : On ne peut légiférer sur cette matière sans entendre le ministre de l'agriculture.

M. Chavoix insiste pour que M. Jobert accepte le renvoi à la commission. La question sera bientôt en état d'être rapportée.

M. Nail supplie la Chambre de ne pas mêler les deux questions.

L'amendement Jobert, appuyé par **M. Jean Bon,** est disjoint par 285 voix contre 205.

On supprime l'article 63 : « Prendront fin à partir de la présente loi tous les décrets moratoires en matière de baux à loyers, afin de réserver les délais nécessaires à l'application de la loi.

Un article additionnel de **M. Jean Bon** demande la suppression de la plus-value des loyers acquise depuis 1900, qui ferait retour à l'Etat.

M. le garde des sceaux obtient la disjonction : c'est une question très grosse, qui demandera étude lorsqu'on recherchera de nouveaux impôts pour l'équilibre de nos budgets.

On vote les derniers articles et l'on passe aux explications de vote sur l'ensemble.

Au nom du parti socialiste, **M. Levasseur** lit une déclaration exprimant des réserves sur diverses dispositions, notamment sur les pouvoirs trop étendus des commissions arbitrales, et dit que ses amis voteront contre cette loi, qui contient des germes de guerre sociale.

M. Jobert fait une déclaration analogue.

Sur une déclaration de **M. Bracke, M. Nail,** ministre de la justice, annonce qu'il créera dans son ministère une commission chargée de faciliter l'application de cette loi. Le ministre de la justice ajoute que les commissions arbitrales seront prêtes à fonctionner en temps utile; cette loi est surtout favorable aux locataires. Sur 1 million à Paris, 850,000 seront exonérés de plein droit pendant le temps de la mobilisation.

Cette loi, que le Sénat adoptera sans doute rapidement, sera en bonne place parmi les plus démocratiques. (Applaudissements.)

L'ensemble de la loi est ensuite voté par 356 voix contre 104.

On décide de tenir séance la semaine prochaine, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin pour le budget.

On discutera demain la fixation de la date de l'interpellation Emile Constant sur l'affaire Bolo, et ensuite l'interpellation Landry, sur l'organisation économique de l'après-guerre.

Séance levée à 7 h. 5. Demain, séance à trois heures.

DEMONETISATION DES PIECES DE NAPOLEON III

Au début de la séance, la Chambre avait adopté le projet de démonétisation des monnaies divisionnaires d'argent à l'effigie de Napoléon III lauré, après un échange d'observations entre **MM. Grodet, Tournade** et **le ministre des finances.**

L'Interpellation Emile Constant

Paris, 21 février. — La Chambre doit fixer demain la date à laquelle sera discutée l'interpellation déposée par M. Emile Constant sur les responsabilités gouvernementales et les compromissions révélées par les débats du procès Bolo.

M. Emile Constant déclarait cette après-midi dans les couloirs de la Chambre qu'il se proposait de demander la discussion immédiate, la communication faite hier par le président du conseil, ministre de la guerre, à la commission de l'armée, des dossiers administratifs de l'affaire Bolo, faisant disparaître l'argument invoqué par M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, en faveur de l'ajournement.

Cependant, si le gouvernement en manifeste le désir, M. Emile Constant ne s'oppose pas à l'ajournement à huitaine, dernier délai.

Une Protestation de l'Amiral Bienaimé

Paris, 22 février. — La commission de la marine de guerre de la Chambre a eu connaissance d'une lettre adressée à son président par l'amiral Bienaimé, et faisant connaître qu'en présence de l'obstruction faite par M. Augagneur à la lecture de son rapport sur les opérations navales de 1914-1915, l'amiral Bienaimé était décidé à saisir l'opinion publique par la voie de la presse.

M. Bienaimé annonce, d'autre part, qu'il va déposer une proposition de résolution tendant à la nomination par les bureaux d'une commission de trente-trois membres, avec mandat d'examiner son rapport et toutes pièces jointes en vue des suites à donner.

1,300 Rapatriés pour le Lot

Evian, 22 février. — Deux nouveaux convois sont arrivés ici, ramenant 1,300 rapatriés qui seront répartis dans le Lot.

Communiqué italien

Sur l'ensemble du front, activité modérée, avec des actions d'artillerie intermittentes, plus fréquentes dans le val GIUDICARIE et à l'est de la vallée de la BRENTA.

Au nord de VALSTAGNA, nos patrouilles ont fait quelques prisonniers. Nous avons détruit à l'aide d'une mine un petit poste ennemi à l'est de CAPO SILE.

Un avion ennemi a été abattu dans la vallée de CAMPOMULO (plateau d'ASIAGO).

Nos escadrilles de bombardement et celles des Anglais ont attaqué et battu avec efficacité les champs d'aviation ennemis près de la COMINA, AVIANO, VISNADELLO et MOTTA DI LIVENZA. Sur ce dernier point, des hydravions de la marine royale ont lancé successivement deux tonnes de bombes.

Padoue, Venise et Vicence bombardées

Rome, 21 février (officiel).

Des avions ennemis ont survolé nos villes entre dix-neuf heures et une heure du matin produisant des dégâts importants à leurs trésors artistiques et aux propriétés privées.

Padoue a été bombardée à trois reprises.

De nombreuses bombes ont été lancées sur Vicence, Venise et Trebaseleghe (nord-est de Mestre).

Il y a peu de victimes à déplorer, mais toutes parmi les populations civiles et en grande partie des femmes.

Les batteries antiaériennes ont accueilli l'ennemi par un feu intense : un appareil ennemi a été atteint et est tombé en flammes près de Volpago.

Dans la matinée d'hier, une de nos escadrilles a bombardé efficacement la gare importante d'Insbruck.

Les Événements de Russie

L'Avance allemande continue

Genève, 21 février. — Le Communiqué allemand d'hier soir est ainsi libellé : « Sur le front oriental, l'avance continue. Les troupes allemandes sont rentrées en Esthonie. Venden a été franchi dans la direction de l'est.

Les Allemands annoncent qu'ils marchent sur Pétrograd

Pétrograd, 21 février. — Au cours de leur avance, les Allemands distribuent des proclamations faisant ressortir l'inutilité de toute résistance, l'Allemagne ayant jeté un grand nombre de troupes sur le front est en prévision de l'occupation de Pétrograd.

Les Maximalistes ont failli organiser la résistance !

On verra par la dépêche suivante que la première intention de Lenine et Trotzky devant l'avance allemande a été d'essayer d'organiser la résistance; malheureusement, tout s'est borné à un projet bientôt abandonné.

Pétrograd, 19 février (retardée). — La reprise des hostilités par les Allemands vient de provoquer ici des sentiments complètement opposés. A l'Institut Smolny, le réveil est rude et l'émotion profonde. Le conseil des commissaires a tenu hier après-midi et cette nuit deux séances consécutives auxquelles était convoqué le bureau du comité exécutif central pour examiner la situation. Maintenant tout est à la résistance; on arrête précipitamment l'ordre de démobilisation, en même temps, d'ailleurs, qu'est publié par organes officiels un décret licenciant les classes 1911, 1912 et 1913. On a chargé le chef d'état-major, le général Bonczbrouyevitch, de prendre la direction des opérations.

Des appels sont lancés aux troupes, et on envisage une campagne de guérillas, ainsi que l'organisation d'unités spéciales avec le concours des prisonniers de guerre allemands et autrichiens. Sur mer, où le danger n'est pas moindre, l'amiral Behrens et le capitaine Altvater, un des plénipotentiaires de Brest-Litovsk, sont nommés au commandement de la flotte.

Enfin, la population est avisée par les journaux d'avoir à se tenir prête à toutes surprises et même à l'évacuation de la capitale. Par ailleurs, le sursaut ne perd pas son caractère de parti. Les bolcheviks estiment devoir agir seuls, indépendamment de toute union avec les autres éléments du pays : tout accord avec la bourgeoisie et les socialistes révolutionnaires de la droite est impossible.

Un membre du conseil des commissaires a déclaré à la « Novaya Jizn » que ce serait revenir au point de départ d'octobre que d'annuler trois mois d'efforts pour l'affermissement du pouvoir ouvrier et paysan. Mais, après ce premier sursaut, la situation se modifie; le conseil des commissaires abdique devant la menace allemande et propose la paix.

Comment fut décidée la Capitulation

Pétrograd, 20 février. — On confirme que ce fut Lenine qui préconisa à l'acceptation des conditions de paix allemandes. Il aurait déclaré qu'il était nécessaire de signer la paix afin de sauver la révolution ainsi que l'autorité des Soviets.

Cinq commissaires ont voté en faveur de l'acceptation, et quatre ont voté contre. La nouvelle de l'occupation de Dvinsk a décidé finalement l'acceptation.

Appel d'Alexeiet aux Cosaques

Pétrograd, 17 février. — Le général Alexeieff a publié un ordre du jour signalant le danger qui menace Novotcherkask et Rostoff, et appelant tous les cosaques à la défense de leur territoire.

Encore un Général assassiné

Pétrograd, 21 février. — Le général Yanushkevitch, ancien chef d'état-major général, amené à Pétrograd sous mandat d'arrêt, a été tué par des gardes rouges. Ceux-ci prétendent que le général a voulu se saisir d'un revolver quand ils lui ont annoncé qu'il allait être emprisonné à la forteresse Pierre-et-Paul.

Note. — Le général Yanushkevitch était de souche française par sa mère.

Des Troupes suédoises vont rétablir l'Ordre aux Iles d'Aland

Stockholm, 21 février. — L'agent maximaliste Vorovsky, qui était chargé de négocier le départ des troupes russes occupant les îles d'Aland, ayant échoué dans sa mission, et des conflits commençant à se produire entre les soldats russes et les gardes blancs venus de Nystadt, le gouvernement suédois a décidé d'organiser une expédition pour rétablir l'ordre dans l'archipel. Un contingent, composé d'une compagnie d'infanterie et de troupes d'artillerie de forteresse, a été embarqué hier soir à bord d'un bâtiment.

Les Allemands envahiraient la Finlande

Stockholm, 21 février. — Suivant des rumeurs persistantes qui circulent ici, les Allemands seraient sur le point d'envahir la Finlande, et l'on considère comme probable une importante action navale dans le golfe de Finlande.

Front de Mésopotamie

Londres, 21 février (officiel).

Rien de particulièrement intéressant à signaler dans la situation, qui est stationnaire.

La Campagne de Palestine

LES ANGLAIS à six kilomètres et demi de Jéricho

Londres, 21 février (officiel). — *Malgré une pluie torrentielle, nous avons, dans la journée d'hier, poursuivi notre avance à l'est de Jérusalem. Malgré les difficultés du terrain et la résistance acharnée de l'ennemi, nos troupes, dans leur progression, ont avancé leurs lignes de cinq kilomètres et demi sur un front d'environ douze kilomètres, et se sont rapprochées à une distance de six kilomètres et demi de la ville de Jéricho.*

En même temps, au nord-est de Jérusalem, notre ligne a été avancée dans le secteur est de la route de Jérusalem-Nablus, sur une profondeur de quinze cents mètres et un front de six mille quatre cents mètres.

Notre aviation a pris part à cette avance en effectuant des raids de bombardement efficaces contre les camps et les dépôts ennemis sur la vive gauche du Jourdain, près des villes du Shunet et Nimrin.

Nos pertes en morts, au cours des opérations de mardi, ont été légères. Celles de la journée d'hier ne sont pas encore connues. Les opérations continuent.

Le Complot allemand en France

Paris, 21 février. — Nous croyons savoir que toutes les mesures sont prises pour suivre les fils conducteurs du complot allemand découvert à Saint-Etienne, et qu'à l'heure actuelle on est sur la piste des derniers agents ennemis. Il serait imprudent, en ce moment, d'en dire davantage.

Landau ne serait poursuivi que pour Commerce avec l'Ennemi

Paris, 21 février. — Dans l'affaire du « Bonnet Rouge », le lieutenant Bendour a reçu la déposition d'un coiffeur, M. Fochbac, relative à l'inculpé Jacques Landau, lequel, inculpé d'intelligences avec l'ennemi, comme tous ses coinculpés, verrait changer la dite inculpation en celle de commerce avec l'ennemi.

Union des Fonctionnaires Pères de Famille

Le vœu suivant a été présenté à M. le Ministre des finances à l'occasion de la discussion du projet de loi sur l'augmentation des indemnités de vie chère :

« Que le gouvernement, écartant toute proposition d'augmentation du chiffre proposé par lui pour l'indemnité de vie chère (2 fr. et 2 fr. 50), propose par contre lui-même le relèvement de l'indemnité de charge de famille, actuellement totalement insuffisante, aux chiffres ci-après :

» Par enfant de moins de seize ans : 180 fr. par an, 50 centimes par jour pour le premier enfant; 270 fr. par an, 75 centimes par jour pour le deuxième enfant; 360 fr. par an, 1 fr. par jour pour le troisième enfant; 450 fr. par an, 1 fr. 25 par jour pour le quatrième enfant; 540 fr. par an, 1 fr. 50 par jour pour le cinquième enfant; 1,800 fr. par an, 5 fr. par jour, étant le maximum accordé. »

En Autriche

Les Socialistes autrichiens refusent de voter le Budget

Bâle, 21 février. — On mande de Vienne : La Chambre des députés d'Autriche a commencé hier la discussion en première lecture du budget provisoire. M. Adler, socialiste, a annoncé que les socialistes allemands ne voteraient pas le budget provisoire parce qu'ils ne veulent aucune responsabilité dans la guerre.

Les Raids anglais sur Trèves

VERSION ALLEMANDE

Amsterdam, 21 février. — Lundi soir, des aviateurs ennemis ont survolé Trèves deux fois dans la même journée. Ils ont jeté des bombes sans causer de dégâts sérieux. Mardi, à midi, Trèves fut derechef l'objet d'une attaque aérienne; les victimes sont : un soldat et un civil. Sans quoi, il n'y eût que des dégâts matériels.

Trois Avions allemands abattus

Paris, 21 février (officiel). — **Dans la journée du 20, nos pilotes ont abattu trois avions allemands, contraint deux autres appareils d'atterrir dans leurs lignes, gravement endommagés, et incendié un drachen.**

Les Raids sensationnels

LONDRES-ROME

Rome, 21 février. — Cette après-midi est arrivé à l'aérodrome de Centogelle, près de Fome, un avion de chasse anglais venant de Londres, avec le commandant Leslie, pilote, et le mécanicien Datchpo.

Ils ont été fêtés par les aviateurs italiens.

L'appareil avait fait escale à Paris, Lyon, Marseille, Nice et Pise.

La Chasse aux Embusqués

Paris, 21 février. — Le commissariat aux effectifs vient de tenir séance pendant deux jours consécutifs, sous la présidence de M. Le Hérissé, sénateur. Il a rendu aux armées 164 unités qui servaient irrégulièrement à l'intérieur du pays depuis de longs mois et qui vont rejoindre les troupes combattantes. Il a fait établir des plaintes en conseil de guerre et a pris une série de décisions qui vont permettre de récupérer un grand nombre d'hommes pour le front.

L'Affaire des Documents oubliés

Paris, 21 février. — Le président Saillard va faire subir très prochainement un dernier interrogatoire au général Denvignes et au lieutenant Levis-Mirepoix, qui a choisi comme avocat Me Henri Robert, bâtonnier.

BORDEAUX

1

Il y a un an

23 FEVRIER 1917

Arrestation à Carthagène du consul d'Allemagne et d'espions allemands.

Appel du ministre de l'agriculture à la jeunesse scolaire de France pour l'engager à aider au travail des champs.

La Carte de Pain

Le maire de Bordeaux a l'honneur d'informer MM. les maîtres d'hôtel, restaurateurs, etc., qu'ils pourront retirer, aujourd'hui vendredi, les bons de pain qui ont été établis à la suite de leurs demandes.

Ces bons seront tenus à leur disposition dans l'après-midi, au siège de leur Syndicat pour ceux qui y ont déposé leurs déclarations, et pour les autres, de dix heures à midi et de quatorze heures à dix-huit heures, à l'hôtel de ville.

Le maire de Bordeaux a l'honneur d'informer MM. les chefs d'établissement d'instruction recevant des internes, les directeurs et directrices des hôpitaux, hospices, orphelinats, asiles, communautés, etc., que les bons de pain établis à la suite de leur déclaration seront tenus à leur disposition aujourd'hui vendredi, à l'hôtel de ville, de dix heures à midi et de quatorze heures à dix-huit heures.

La Saccharine

AVIS AUX DISTILLATEURS

Le comité départemental de la répartition du sucre de la Gironde a été avisé que (bien que le commerce de la saccharine reste libre) le ravitaillement général mettra à sa disposition une certaine quantité de saccharine pour les distillateurs.

Cette saccharine sera attribuée à ceux d'entre eux qui voudront bien en faire la demande par l'entremise de leur Syndicat avant le 10 mars.

SYNDICATS DE L'ÉPICERIE

Les Bénéfices de Guerre et l'Impôt des Bénéfices commerciaux

Les deux Syndicats de l'épicerie de Bordeaux invitent les épiciers syndiqués ou non syndiqués à assister à la conférence qui sera faite le jeudi 28 courant, à 20 heures, au grand amphithéâtre de l'Athénée. MM. J. Raissac et G. Roche, inspecteurs de l'enregistrement en non activité sur leur demande, traiteront le sujet suivant :

1. La taxation des bénéfices extraordinaires réalisés pendant la guerre (loi du 1er juillet 1916);

2. L'impôt sur les bénéfices commerciaux (loi du 31 juillet 1917).

Les personnes intéressées pourront se procurer des cartes au Syndicat de l'épicerie de Bordeaux et du Sud-Ouest, 56, rue Saint-Rémi.

Commerce en gros des Vins et Spiritueux

Les négociants en liqueurs qui expédient à l'exportation et qui n'ont pu participer à la première répartition de sucre, trouveront au Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde, 2, rue Guillaume-Brochon, tous les renseignements utiles pour établir les déclarations qui leur permettront de toucher du sucre à l'avenir. Il ne s'agit que du sucre employé dans les liqueurs, à l'exclusion de ceux utilisés pour la préparation des sirops et des caramels ou l'édulcoration des eaux-de-vie.

De passage à Bordeaux

M. l'amiral Lacaze, ancien ministre de la marine, venant de Paris, est arrivé à Bordeaux-Saint-Jean jeudi soir; il est descendu à l'hôtel Terminus.

L'ancien ministre a quitté notre ville vendredi matin, pour se rendre dans sa propriété de Libourne.

Le chapeau est l'écrin qui sertit le visage.
Pour être plus jolie, Madame, soyez sage,
Attendez quelques jours les modèles qu'amène
Tout exprès de Paris l'aimable Célimène.

Lire ici prochainement adresse et jours de vente à Bordeaux.

Brevets de Capacité

Une session extraordinaire d'examens pour l'obtention des brevets de capacité de l'enseignement primaire — brevet élémentaire, brevet supérieur et brevet d'enseignement primaire supérieur — s'ouvrira à Bordeaux le lundi 18 mars 1918.

Elle sera exclusivement réservée aux jeunes gens de la classe 1919 reconnus aptes au service militaire (armé ou auxiliaire) et à ceux qui, par suite d'un engagement volontaire ou d'un ajournement antérieur, doivent suivre le sort de cette classe.

Les inscriptions (demande, acte de naissance, brevet élémentaire, certificat attestant que le candidat est apte au service militaire), seront reçues à l'inspection académique, 17 bis, rue Vital-Carles, jusqu'au samedi 2 mars inclus.

Les épreuves commenceront à l'école de la rue Cazemajor, à Bordeaux, le lundi 18 mars, à 7 h. 30 du matin.

Pour rien, pour le plaisir...

Des amateurs nocturnes ont découpé l'affiche-réclame de la maison des Artistes, 71, rue Fondaudège. Cette décoration peinte, due au pinceau de Malapert, ornait l'entrée du troisième Salon des Artistes.

Plainte a été déposée au commissariat de police du quartier.

Certificat de Préparation au Service militaire

Les examens du C. P. S. M. auront lieu pour la quatrième subdivision aux dates ci-après :

Les samedi 2 et dimanche 3 mars, pour les candidats dont le nom commence par les lettres O, P, R, S, T, V, A, B, C, jusqu'à et y compris Chadelat.

Les samedi 9 et dimanche 10 mars, pour ceux dont les noms commencent par les lettres C, depuis Chassaigne, D, E, F, G, H, I, J, L, jusqu'à et y compris Lagardère;

Les samedi 16 et dimanche 17, pour :

1° Les candidats dont les noms commencent par les lettres L, depuis Laille, M, N;

2° Les candidats des groupes scolaires : lycée, Normale, Saint-Genès;

3° Les candidats habitant hors Bordeaux, une session spéciale étant réservée à Bazas les 10 et 11 mars, pour ceux de l'arrondissement de Bazas.

Tout candidat, qui, pour une raison sérieuse, voudrait changer de session devra en faire la demande à la subdivision quatre jours à l'avance.

Un Legs à l'Université de Bordeaux

Paris, 22 février. — Le ministère de l'instruction publique a publié un décret autorisant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux à adopter un legs de 30,000 fr., lequel servira à fonder un prix appelé : Prix Costes, qui sera décerné tous les deux ans à un élève de pathologie externe.

Médaille d'Honneur

M. Hippolyte Bouchet, chef facteur à Bordeaux, vient d'obtenir de M. le Ministre des postes et des télégraphes une médaille d'argent, en récompense de ses 36 ans 7 mois de bons services administratifs.

Déjà titulaire de la médaille de bronze depuis 1911, ayant exercé ses fonctions dans le quartier de La Bastide pendant plus de 30 ans à l'entière satisfaction du public, M. Bouchet était vraiment digne de la distinction dont il a été l'objet.

Nous adressons nos bien sincères félicitations à ce brave agent.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre de la division, Paul Barré, classe 1907, soldat au 49e d'infanterie, 3e compagnie : « Soldat des plus courageux et dévoué pour sa bravoure. L'a prouvée dans l'exécution d'un coup de main, le 27 novembre 1917, au petit jour, et le même soir, en allant chercher un blessé resté près des lignes ennemies. Au front depuis le début de la campagne. Déjà cité deux fois. »

— Est cité à l'ordre du service de santé, l'officier d'administration de 2e classe Emilien Tauriac : « Bien que dégagé par son âge de toute obligation militaire, a tenu à reprendre du service dès le début des hostilités. Officier d'approvisionnement de l'ambulance 7/14 depuis janvier 1915, a participé avec cette formation, pendant 3 ans, à toutes les actions dans lesquelles étaient engagées la 28e, puis la 52e divisions (Somme 1915, Champagne septembre 1915, Alsace 1915, 16, 17; Verdun 1917). S'est particulièrement distingué, le 18 septembre 1917, à Belrupt, où, sous un bombardement meurtrier, il a su maintenir par son sang-froid et son énergie le bon ordre et le calme parmi le personnel et les blessés de la formation. »

M. Emilien Tauriac est le sympathique directeur du Vélodrome du Parc, à Caudéran. Tous les cyclistes du Sud-Ouest seront heureux de lire cette belle citation.

— Est cité à l'ordre du régiment du 22 novembre 1917, Achille-Roger Clément, maître-ouvrier, compagnie 19/2 du génie : « Très bon sapeur. Courageux et dévoué, a pris part aux attaques de Fleury, Douaumont, Louvemont et du 16 avril; le 23 octobre 1917, a affirmé une fois de plus sa valeur en partant avec les vagues d'assaut qui s'emparaient du fort de la Malmaison et, en particulier, en participant au nettoyage de l'ouvrage conquis. »

Nouvelles Militaires

ARTILLERIE

Est nommé au grade de sous-lieutenant, M. Boutin, aspirant, du 118e régiment; maintenu audit régiment.

INFANTERIE

Mutations. — Dubreuil, sous-lieutenant, du 57e régiment d'infanterie, faisant du service au 220e régiment d'infanterie, passe au 74e régiment d'infanterie.

Decressac, sous-lieutenant, du 144e régiment d'infanterie, passe au 10e régiment d'infanterie.

CORPS DE SANTE

Est nommé au grade de médecin-major de 2e classe, le médecin aide-major de 1re classe M. Benazet La Carre, du 118e R. A. L.; maintenu.

TRAIN DES EQUIPAGES

M. Molin de Teyssieu, chef du 9e escadron, passe au 18e.

VETERINAIRES MILITAIRES

M. Lemoine, major de 2e classe au 3e escadron du train, est affecté au 18e.

Gendarmerie

M. Blondel, sous-lieutenant à Bazas, passe à La Flèche.

Les Arts appliqués

Le Syndicat général de l'ameublement et des industries qui s'y rattachent nous communique la lettre suivante, qu'il a adressée à M. le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts :

Monsieur le Ministre,

Le Syndicat général de l'ameublement et des industries qui s'y rattachent, réuni en assemblée générale le 9 janvier 1918, a décidé de joindre sa protestation à celle de l'Union syndicale des industries et commerces de luxe de Paris, au sujet de la manière dont le comité central technique des arts appliqués, chargé officiellement de la préparation et du développement des industries d'art françaises, entend organiser la guerre économique de demain, avec l'Allemagne.

Notre Association, qui, depuis trente années, s'occupe très activement de développer les industries de l'ameublement et des arts décoratifs, dans notre ville, au moyen d'expositions, de cours, de conférences et de concours annuels de jeunes ouvriers et d'apprentis, ne peut admettre la prétention que s'arroge le comité central technique parisien, d'exclure des expositions publiques organisées aux frais des contribuables, ainsi que des concours, des adjudications et des commandes de l'Etat, sans parler des récompenses, les artistes et les chefs d'industries qui entendent, fort légitimement, être libres de produire telle ou telle œuvre, suivant leur idéal artistique et leur intérêt professionnel !

L'expérience des siècles passés a suffisamment démontré que toute création d'une mode nouvelle dans les arts était due à un ensemble de circonstances particulières. Un style nouveau, modifiant tout d'un coup nos traditions artistiques, ne saurait donc être le fait isolé de quelques esthètes, qui puisent surtout leurs inspirations à l'étranger.

L'exposition du Pavillon de Marsan, organisée sous le patronage du comité central, a soulevé la réprobation de tous ceux qui aiment notre art national, lequel a fait la gloire et la richesse de notre pays.

Cette exposition fut, d'ailleurs, l'objet d'une interpellation à la Chambre des députés, le 20 décembre dernier, où elle a été qualifiée de « fort regrettable » !

Dès lors, il est de notre devoir de protester énergiquement, pour le cas où cette exhibition serait réellement destinée à être envoyée tour à tour dans les centres artistiques et industriels de province, avec la formelle intention de présenter les œuvres qui la composent, comme modèles à suivre par nos artistes et nos ouvriers !

A l'exemple de l'Union syndicale des industries et commerces de luxe de Paris, notre Syndicat ne reconnaît pas au comité central technique le droit de diriger nos goûts et nos inspirations, en proscrivant, que notre art national, les libres initiatives de nos artistes et de nos industriels.

De même, il est absolument contraire à la vérité de dire que « la province a fait appel aux comités artistiques de la capitale pour orienter l'esthétique générale des industries d'art provinciales ». Cette assertion a déjà soulevé des protestations au sein même des comités régionaux d'art appliqué. Pour celui de Bordeaux et du Sud-Ouest, il ne pouvait en être autrement, et nous savons que dans la dernière réunion plénière de ce comité, à laquelle assistait le délégué du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, le rapporteur, au nom de la commission de propagande et des musées, a protesté en termes assez vifs.

Nous venons, en conséquence, vous demander, monsieur le Ministre, qu'il ne soit pas donné suite aux néfastes tentatives signalées plus haut, car, si elles étaient encouragées, elles auraient pour résultat de désorganiser nos industries de l'ameublement et des arts décoratifs, en développant chez les « Snobs », plus nombreux qu'on ne croit, d'une part, la manie du « Vieux neuf » sorti des officines de la brocante; de l'autre, l'engouement irraisonné et antipatriotique pour les produits de style « Munichois ».

Nombreux sont les Syndicats professionnels et les groupements artistiques de province qui, depuis de longues années, réclament vainement des pouvoirs publics la création de musées d'art industriel ou autres institutions, propres à relever ou à faire prospérer nos industries locales et régionales.

Nous nous permettons, monsieur le Ministre, d'appeler votre bienveillante attention sur la nécessité de recourir à ces moyens, seuls susceptibles, à notre avis, de faciliter l'essor que l'Etat désire donner à l'industrie du mobilier et des arts décoratifs. Nous serons ainsi en mesure de soutenir plus efficacement notre guerre économique avec l'Allemagne.

Ce ne sont point les théories préconisées par le comité central technique, qui aideront à atteindre ce résultat, si ardemment souhaité par tous ceux que préoccupe l'avenir économique et artistique de notre chère patrie.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le président, Armand Bardié; *les vice-présidents,* R. Médeville, Migot, L. Cartau; *le trésorier,* Albert Peyrony; *les secrétaires,* J. Héron, C. Décherai; *les conseillers-commissaires,* P. Bayle, L. Boucher, J. Cassan, Léveilley frères, Legrand, G.-L. Leroux, C. Prestable, C.-J. Plazanet, Gabriel Soulié, Roumignier, C. Boscat.

Le Mendiant capitaliste

Le service de la police municipale a arrêté mercredi matin un individu presque en haillons, qui demandait la charité aux passants.

Cet homme, qui dit s'appeler Antoine Sovano, est âgé de cinquante ans et originaire de la Dordogne; il erre à Bordeaux sans domicile fixe.

Sovano, dit Thibert, a déjà subi dix-sept condamnations, et jeudi il s'est vu octroyer par le tribunal quatre mois de prison pour mendicité et vagabondage.

Mais, cas assez curieux, ce mendigot paraît en voie de devenir un capitaliste, car on a trouvé sur lui une somme de 1,300 fr. en monnaie.

Interrogé sur la provenance de cet argent, le mendiant répond que c'est là le fruit de son « métier ».

Il est presque certain que « Thibert, après avoir purgé sa dix-huitième condamnation, continuera paisiblement sa lucrative existence.

Tué par un Train-Tramway

Jeudi matin, un étranger qui se trouvait tout près de la voie ferrée, a été tamponné et tué par le train-tramway n. 48, qui fait le parcours de Saintes à Bordeaux.

L'accident s'est produit à la sortie de la gare Bordeaux-Benauge, exactement au passage à niveau 511 P.-K. 609-500.

Il n'a été trouvé sur la victime aucun papier d'identité.

L'Epuration de Bordeaux

Au cours d'une rafle, effectuée jeudi soir, à la barrière Croix-de-Seguey et dans les débits environnants, sous les ordres de M. le Commissaire de police du Bouscat et du lieutenant de paix Cacciaguerra, trois individus ont été appréhendés et conduits à la Permanence.

L'un d'eux était porteur d'un rasoir, un autre était sans papiers, et le troisième, qui paraît être déserteur, a été remis à la Place.

Rixe entre Marocains et Algériens

Mardi soir, dans une débit situé rue Henri-Chaigneau, à Floirac, se trouvaient attablés plusieurs Marocains et un Algérien, Mohamed Oult Takar S..., vingt-cinq ans, manœuvre à la manufacture de La Souys.

L'Algérien eut besoin de s'absenter un instant, et quand il revint, il ne retrouva plus en reprenant sa place un paquet d'effets qu'il y avait laissé; il se plaignit à la tenancière de cette disparition tout en soupçonnant les Marocains présents.

Une dispute, qui dégénéra en rixe, s'engagea bientôt entre eux.

Takar S..., qui avait reçu des coups de chaise sur la tête, sortit alors un revolver de sa poche et tira plusieurs balles vers ses adversaires, qui ne furent pas atteints.

Les Marocains quittèrent la place, tandis que l'Algérien, légèrement blessé à la tête, était arrêté par les gendarmes sous inculpation de port d'arme prohibée et tentative de meurtre.

Les Marocains, qui ont pris la fuite, sont connus de la police et ne tarderont pas à être retrouvés.

PETITE CHRONIQUE

La cambriole. — En rentrant chez lui, jeudi soir, M. Martelot, menuisier, 327, rue d'Arès, a constaté qu'un cambrioleur s'était introduit par effraction chez lui, dans la journée, et lui avait volé une somme de 507 francs.

— Un autre malfaiteur tentait, jeudi après-midi, de s'introduire dans l'appartement occupé par Mlle Morin, 4, quai de la Douane. Il a été mis en fuite par cette dernière, qui était dans sa chambre à coucher.

— Ces jours derniers, M. Dufils, logeur en garni, 21, rue Lafargue, a été victime d'un vol de 177 francs. Il avait placé cet argent sur son armoire.

Accident. — Vendredi matin, vers quatre heures et demie, un manœuvre, Henri Périer, était occupé à réparer la voie de tramways, place Gambetta. Il est tombé sur une tige de fer, qui l'a blessé assez profondément au visage. Après pansement à l'hôpital Saint-André, il a été ramené à son domicile, à Mérignac.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. Lulé Déjardin juge

Les Écumeurs

Le maître d'hôtel Lars Nilsen, quarante-quatre ans, domicilié rue Armand-Dulamon, volait à bord de bateaux diverses marchandises et du grain. Sa femme, née Dupont, âgée de trente-six ans, cachait ou vendait les marchandises. Quant au grain, elle s'en servait pour élever des volailles.

Leur indélicat manège ayant été découvert, les époux Nilsen ont comparu jeudi devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnés, le mari, à **six mois;** la femme à **quatre mois d'emprisonnement.** Il leur a été, en outre, infligé une peine d'amende pour infraction à la loi de 1917 qui défend de nourrir les animaux de basse-cour avec des céréales, et le tribunal a ordonné l'affichage public du jugement ainsi que son insertion dans la « Petite Gironde ».

— Octave Pradeau, cuisinier, 39 ans, rue Rosa-Bonheur, et Georges Bouhier, quarante-trois ans, grillager, écumaient les serres du marché des Capucins. On les a surpris un jour où ils emportaient trois agneaux. L'un et l'autre ont été condamnés à **huit mois d'emprisonnement** et à cinq ans d'interdiction de séjour.

— Chez les femmes veuve Gouts, née Marthe Alias, quarante-neuf ans, et Marie Chaigno, née Destanque, quarante-quatre ans, domiciliées ensemble à Talence, on faisait des bombances effrénées. La police, informée, effectua une perquisition et découvrit à leur domicile une grande quantité de boîtes de conserves et autres articles d'alimentation provenant de vols commis sur les quais.

Sous l'inculpation de recel, les femmes Gouts et Chaigno ont été condamnées chacune à **quatre mois d'emprisonnement.**

— Pour vol de salaisons, de vêtements, d'une barrique de vin, etc., les femmes Baptistine Benne, née Cureize, trente-huit ans, et Gabrielle Labernie, née Brodu, vingt-six ans, ont été condamnées, la première à **huit mois,** la seconde à **six mois d'emprisonnement.**

Une Bonne Capture

Au moment où des agents des mœurs opéraient une rafle rue Porte-Dijeaux, un jeune homme intervint pour empêcher l'arrestation d'une fille. Il réussit à se faire arrêter lui-même. Alors, il se